

Évaluer la pluralité des risques et agir en défense

Code  
**12850**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1236 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**  
18 juin. 2024
- **A DISTANCE :**  
18 juin. 2024
- **PARIS :**  
9 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**  
9 Sep. 2024
- **PARIS :**  
4 nov. 2024
- **A DISTANCE :**  
4 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

### PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables Juridiques – Avocats – Compliance officers – Risk managers – Legal operations officers – Responsables des ressources humaines – Responsables contentieux

### PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit pénal et procédure pénale ou être impliqué(e), dans sa pratique, dans la gestion des risques au sein de l'entreprise.

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le risque pénal pesant sur l'entreprise
- Cartographier les infractions pénales liées à la vie des affaires
- Mettre en place les mesures de prévention du risque pénal
- Élaborer une stratégie de défense en cas de poursuite pénale

## Programme de la formation

### Identifier le risque pénal pesant sur l'entreprise

#### Distinguer les spécificités du risque pénal

- Notion d'infraction pénale
- Conditions d'engagement de la responsabilité pénale

#### Mesurer les possibilités de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise

- Répartition des responsabilités dans l'entreprise
- Articulation des responsabilités entre personnes morales et personnes physiques

### Cartographier les infractions pénales liées à la vie des affaires

#### Décrire les principaux risques économiques et financiers

- Infractions économiques (pratiques commerciales déloyales, contrefaçon, facturation, corruption, etc.)
- Infractions financières (abus de biens sociaux, blanchiment, délit d'initié, etc.)

#### Cerner la pluralité des risques secondaires

- Infractions involontaires (blessures, homicides, mises en danger, etc.)
- Droit pénal du travail (hygiène et sécurité, entrave, harcèlement, discrimination, travail dissimulé, etc.)
- Fraudes informatiques et cybercriminalité
- Marchés publics (prise illégale d'intérêts, trafic d'influence, etc.)
- Risque pénal environnemental
- Exercice d'application : analyser les qualifications retenues à partir de décisions jurisprudentielles existantes

### Mettre en place les mesures de prévention du risque pénal

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

## Rédiger des délégations de pouvoirs adaptées

- Audit des zones de risques dans l'entreprise
- Conditions de validité d'une délégation et effets
- Choix de son délégataire et maîtrise de la portée de la délégation
- Délégations complexes (co-délégations et subdélégations)
- Atelier pratique : les éléments clés pour rédiger des délégations de pouvoirs efficaces:

## Implémenter les mécanismes internes appropriés

- Alertes professionnelles : le whistleblowing et les dernières mesures tendant à la protection des lanceurs d'alerte
- Outils de sensibilisation des salariés (codes de conduite, charte éthique, etc.)

## Élaborer une stratégie de défense en cas de poursuite pénale

### Décrypter le déroulement de la procédure pénale

- Initiative et forme des poursuites
- Principaux acteurs de la procédure pénale
- Mesures d'enquête (perquisitions, audition, réquisitions judiciaires)
- Mesures privatives et restrictives de liberté (garde à vue, mise en examen, détention provisoire)
- Mise en situation : adopter le bon comportement en garde à vue

### Anticiper les suites du procès et gérer la crise dans l'entreprise

- Conduite du procès et suites (sanctions, casier judiciaire)
- Communication en interne et en externe
- Atelier pratique : mettre en place une stratégie de communication de crise au sein de l'entreprise

## Parmi nos formateurs



Pierre De Combles De Nayves

Avocat en Droit pénal et en droit pénal des affaires depuis 2007.